

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité
PREFECTURE DES YVELINES

Direction de la Réglementation et des Elections
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
autorisation environnementale concernant le projet de
construction du Haras Del Sol au lieu-dit « La Ferme du Poult »
à Poissy (78) - SCA POISSY-BETHEMONT

Par arrêté n°19-063 du 21 juin 2019, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 36 jours est prescrite du lundi 30 septembre 2019 à 8h30 au lundi 4 novembre 2019 inclus, à 17h30 sur la commune de POISSY.

Le commissaire enquêteur est M. Charles PITIÉ, ingénieur mécanicien (E.R).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur internet à l'adresse suivante : www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau. Le public pourra formuler ses observations, et propositions sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante :

- <http://harasdelso-poissy.enquetepublique.net/>

- Les observations et propositions peuvent également être transmises à l'adresse électronique suivante :

- harasdelso-poissy@enquetepublique.net

- Sur support papier à la mairie de POISSY et à la préfecture des Yvelines, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000)). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé à la mairie de POISSY .

- Sur un poste informatique, situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact relative au projet.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : mairie de POISSY - place de la République 78300 POISSY, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement les personnes qui le souhaitent, à la mairie de POISSY lors des permanences suivantes :

- Samedi 12 octobre de 9h à 12h00
- Jeudi 24 octobre de 16h à 19h00
- Lundi 4 novembre de 14h à 17h15,

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie de POISSY, à la préfecture, et sur internet à l'adresse suivante www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

- Monsieur Laurent SOUILLET directeur technique, représentant du maître d'ouvrage SCA de POISSY-BETHEMONT – 100, Av des Champs Elysées 75008 Paris - tel : 01 58 56 28 28 - courriel : l.souillet@desjouis.net

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale au titre du code de l'environnement, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

EP19-338

enquete-publique@publilegal.fr